



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité



UN PREMIER BILAN DE L'ACTE II DU PACTE SAMBRE-AVESNOIS-THIERACHE



Le Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache.....	p.1
1. Garantir le développement du territoire en favorisant les infrastructures et la mobilité	p.6
a. Renforcer les infrastructures de transport et la mobilité	
b. Des leviers pour accélérer le développement économique du territoire	
c. Faire de l'agriculture un moteur du développement durable du territoire	
2. Assurer la transition écologique et l'aménagement durable	p.11
a. Accompagner la transition des friches pour favoriser un urbanisme durable et le développement économique	
b. Soutenir les communes et les intercommunalités dans l'aménagement du territoire	
c. Assurer la transition énergétique	
d. Protéger l'environnement	
3. Agir pour l'inclusion de tous	p.16
a. Améliorer l'insertion des habitants et innover en matière d'inclusion sociale	
b. Agir en faveur de l'emploi	
4. Améliorer l'attractivité du territoire	p.20
a. Organiser un projet territorial de santé	
b. La mise en place d'un projet éducatif global	
c. Renforcer les moyens en faveur de l'enseignement supérieur, la formation et l'orientation professionnelle	
d. Soutenir le développement du sport	
e. Assurer l'équité de la couverture du territoire en services publics	
f. Améliorer l'accès à la culture et valoriser le patrimoine	
g. Mettre en place une stratégie culturelle et touristique coordonnée	

Le Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache

Le Pacte I a démontré qu'une volonté politique partenariale, orientée vers un objectif précis et partagé, débattue et mise en œuvre au plus près du terrain et avec les acteurs de terrain, était la méthode la plus susceptible de produire des résultats tangibles.

L'accélération sans précédent entre 2018 et aujourd'hui de la concrétisation du projet majeur de mise à deux fois deux voies de la RN2 en est le témoin le plus manifeste. Cette réussite appelle à réitérer l'exercice en faveur de la Sambre-Avesnois-Thiérache en intensifiant les efforts de l'ensemble des partenaires.

C'est pourquoi, le 19 novembre 2021, à Guise dans l'Aisne, le Président de la République, accompagné notamment des Présidents de la Région Hauts-de-France, des Départements du Nord et de l'Aisne et des intercommunalités, a signé, le Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache dans sa version 2.

Le PACTE SAT II traduit une ambition forte portée par les pouvoirs publics (État, Région Hauts-de-France, Départements du Nord et de l'Aisne, intercommunalités et communes) avec des moyens conséquents mobilisés au service des habitants, autour de 4 enjeux prioritaires :

1. garantir le développement du territoire en favorisant les infrastructures et la mobilité ;
2. assurer la transition écologique et l'aménagement durable ;
3. agir pour l'inclusion de tous ;
4. améliorer l'attractivité du territoire.

Le présent dossier de presse compile les réalisations emblématiques du Pacte SAT II sur cette première année 2022. Les projets qui vous sont présentés ne sont qu'une partie des réalisations en cours, et certaines actions amorcées en 2022, ne verront le jour que dans les années à venir. Vous pourrez néanmoins constater à l'aune des exemples pris dans ce dossier que de nombreux projets essentiels pour la réussite de ce territoire ont été engagées dès 2022, et que ces jalons posés vont permettre d'améliorer le quotidien des habitants. Par exemple, l'ouverture d'une maison de santé pluri-professionnelle sur Jeumont, le 1er octobre 2022, avec 19 praticiens va concrètement changer la vie des habitants en renforçant leur accès aux soins. Dans un autre registre, la réhabilitation des 78 logements au sein du Familistère de Guise, à destination des seniors mais aussi de jeunes actifs va créer, dans les années à venir, les conditions d'un renforcement du vivre ensemble entre générations, dans un haut lieu du patrimoine de la Thiérache.

Les partenaires historiques de ce contrat ont décidé d'associer de nouveaux signataires (la chambre régionale pour l'économie sociale et solidaire, les caisses d'allocations familiales, la fédération des centres sociaux, les bailleurs sociaux, les entreprises du groupe SNCF), dont les compétences viendront compléter celles qui sont déjà mobilisées depuis 2018.

Le Pacte II poursuit une action collective qui vise à peser de manière déterminante sur les situations de fragilités économiques et sociales identifiées sur ce territoire, mais aussi à renforcer la mise en valeur des atouts dont dispose la Sambre-Avesnois-Thiérache : la richesse de ses espaces naturels et son patrimoine culturel notamment. L'objectif est bien de rendre les habitants fiers de leur territoire et son histoire mais aussi d'inciter les visiteurs à y passer plus de temps, voire de s'y installer !

Territoire de la Sambre-Avesnois-Thiérache



Scannez ce QR-code pour accéder à la carte interactive des actions du Pacte SAT



Le Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache traduit la volonté d’engager une nouvelle dynamique pour ce territoire. Cette ambition commune, issue du terrain, a été impulsée par les acteurs locaux afin de répondre aux attentes des habitants du territoire à travers différents axes prioritaires.

Autour d’un partenariat fort et inédit, l’État, la Région Hauts-de-France, les Départements de l’Aisne et du Nord ainsi que des intercommunalités des deux arrondissements se mobilisent en faveur du territoire. Ensemble, les partenaires ont décidé d’unir leurs forces pour changer concrètement le quotidien des habitants en mobilisant des moyens exceptionnels.

Le Pacte II permet d’aller encore plus loin en accélérant le partenariat engagé dès 2018. L’État, aux côtés de l’ensemble des signataires, mobilise ainsi des crédits exceptionnels pour garantir la bonne mise en œuvre des projets et des initiatives locales. En 2022, plus de 90M€ ont été investis par l’État à destination du territoire de la Sambre-Avesnois-Thiérache.

Plusieurs projets emblématiques pourront se concrétiser grâce à cet engagement partenarial, je pense notamment à la mise à deux fois deux voies de la RN2 entre Avesnes-sur-Helpe et Laon, actée en novembre 2022, qui je le sais est très attendu par l’ensemble des habitants et des acteurs du territoire. D’autres projets verront le jour, notamment grâce à la mobilisation du fonds friches dédié à la SAT pour des projets d’envergure comme :

- le développement d’une offre culturelle et touristique, avec la requalification de l’auberge Fleurie à Sars-Poteries ;
- le développement du vivre ensemble entre générations, avec la réhabilitation de 78 logements au sein du Familistère de Guise.

En 2023, cette mobilisation collective inédite se maintiendra pour garantir le développement du territoire SAT grâce à ses nombreux atouts et forces vives.

Je vous invite à la lecture du présent dossier de presse qui fournit un premier bilan partenarial de quelques exemples de réalisations emblématiques recensées.

**Georges-François Leclerc,
préfet de la région Hauts-de-France,
préfet du Nord**

L'élan partenarial porté sur l'Acte I du Pacte Sambre-Avesnois-Thiérache a permis des avancées concrètes et efficaces. Afin de poursuivre cet élan et de rester à l'écoute des attentes des collectivités du territoire, la Région Hauts-de-France a souhaité renouveler son engagement avec l'Acte II.

Proche de ses habitants, la Région poursuit son accompagnement des communes et intercommunalités, notamment pour la Sambre-Avesnois-Thiérache, autour de sujets tels que l'emploi, l'économie, la santé, le logement, l'aménagement, la mobilité, etc.

Ce territoire en pleine transition mérite d'être accompagné, afin de réduire davantage les fragilités économiques et sociales. C'est pourquoi la Région Hauts-de-France porte une vigilance particulière quant aux projets du territoire.

Xavier Bertrand,
président de la Région Hauts-de-France

Le Département du Nord est un soutien de la première heure du Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache : nous y investissons plus de 185 millions d'euros.

De la même façon que nous le faisons pour le bassin minier et pour le Cambrésis, nous contribuons au déploiement d'infrastructures et d'actions qui concourent non seulement au dynamisme économique et à l'attractivité de l'arrondissement mais aussi et surtout au bien-vivre de ses 305 000 habitants.

Nous déployons un service public de proximité avec le camion France services de l'Avesnois, travaillons sur le relogement des victimes de violences conjugales, renforçons notre aide financière aux projets de communes, engageons des travaux de rénovation énergétique sur des collèges de l'arrondissement, mettons en œuvre une stratégie touristique partenariale pour le territoire... Nous avons également installé une Maison Nord Emploi et des antennes pour favoriser l'insertion professionnelle des allocataires du RSA, créé un réseau points nœuds cyclables, réhabilité les 30 kilomètres de la voie verte de l'Avesnois, rénové et protégé le Forum antique de Bavay...

Je suis fier et heureux de contribuer au développement de ce beau territoire qu'est la Sambre-Avesnois !

Christian Poiret,
président du Département du Nord

Le Conseil départemental de l'Aisne au rendez-vous de ses compétences et au service des usagers de Thiérache.

Au travers du Pacte Sambre-Avesnois-Thiérache, et dans un esprit de co-construction avec les autres financeurs, le Département déploie en proximité sa politique sociale : financement de plateformes de mobilité, ou encore sa politique insertion avec en particulier un million d'euros supplémentaire au titre du Fonds social européen, qui sera affecté à la Thiérache.

Des réalisations exemplaires vont également se concrétiser en Thiérache avec un nouvel internat d'excellence au collège Condorcet de Vervins.

Le soutien aux collectivités dans de nombreux domaines n'est pas en reste : le dispositif départemental Aisne Partenariat Investissement profite au Territoire, notamment sur le thème du patrimoine, avec un soutien aux églises fortifiées de Thiérache, et à tout le patrimoine de manière générale.

Des sujets d'intérêt comme le développement culturel et touristique ou encore l'environnement constituent les autres fondements de ce Pacte.

Ainsi, le Département contribue à dynamiser la Thiérache et à en faire un territoire attractif où il fait bon résider, apprendre, entreprendre, travailler, se cultiver et se détendre.

Nicolas Fricoteaux,
président du Département de l'Aisne

1. Garantir le développement du territoire en favorisant les infrastructures et la mobilité

a. Renforcer les infrastructures de transport et la mobilité

- La mise à deux fois deux voies de la RN2

Lors de la signature du Pacte, l'État a pris l'engagement de contribuer au désenclavement du territoire en réalisant la mise à deux fois deux voies de la RN2 qui structure le territoire et la mobilité de ses habitants entre Laon et Avesnes-sur-Helpe.

L'État a d'ores et déjà réalisé la mise à 2x2 voies de la RN2 sur plus de 80 % de l'itinéraire entre Paris et Laon et l'aura réalisé sur environ 50 % de la section située entre Avesnes-sur-Helpe et Maubeuge à l'horizon 2025. Les objectifs sont de sécuriser et fluidifier le trafic routier tout en améliorant le cadre de vie des habitants (bruit, qualité de l'air) et l'accessibilité du territoire à l'emploi, à l'instruction et aux services.

Un financement à hauteur de 17,5 M€ à parité État/Région Hauts-de-France a été intégré au Contrat de Plan État Région (CPER) 2021-2022 afin de pouvoir réaliser des études préalables à la mise à 2x2 voies entre Laon et Avesnes et les travaux d'un premier aménagement.

Le Pacte a aussi confirmé l'opération du contournement d'Avesnes-sur-Helpe de la RN2 dont une première partie du financement était inscrit au CPER 2015-2022 (33,9 M€ État, 31 M€ Région Hauts-de-France) : les travaux ont commencé en avril 2022.

En application des engagements du Pacte pour la RN2 entre Laon et Avesnes-sur-Helpe, trois projets ont simultanément été engagés :

- réaliser les études pour la mise à 2x2 voies de l'ensemble de l'itinéraire ;
- préparer la déclaration d'utilité publique de deux déviations ;
- réaliser à court terme les travaux d'une première opération : le prolongement du créneau à 2x2 voies situé au niveau de la commune de Voyenne, démarrés au printemps 2022, ont été achevés. Le créneau a été mis en service en janvier 2023.

La concertation publique préalable décidée par la commission nationale du débat public (CNDP) s'est tenue du 10 janvier au 25 mars 2022 sur le périmètre des 4 intercommunalités concernées (les communautés de communes du Coeur de l'Avesnois, de la Thiérache du Centre, du Pays de la Serre et la communauté d'agglomération du Pays de Laon), sous l'égide de deux garants.

Par la décision ministérielle du 8 novembre 2022, l'État a confirmé que la totalité de l'itinéraire entre Laon et Avesnes-sur-Helpe sera aménagée à 2x2 voies, avec le statut de voie express entre l'A26 au nord de Laon et le sud de Marle. L'ensemble des communes traversées par la RN2 bénéficieront de déviations. Les études s'attacheront à limiter les impacts environnementaux et les emprises foncières.

Le Département du Nord assure la maîtrise d'ouvrage du projet du contournement nord de Maubeuge qui vise à créer une voie nouvelle d'environ 12 km pour améliorer le réseau structurant l'agglomération, favoriser les liaisons avec la Belgique et contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants en réduisant le trafic de transit. Le projet est estimé à 102,1 M€ (valeur des prix février 2019). Le démarrage des travaux de la phase 1 est prévu en 2025.

- **Faciliter les mobilités innovantes en milieu rural**

Les populations dites « rurales » peuvent être confrontées à des difficultés de mobilité. Afin de faciliter leurs déplacements tout en favorisant la durabilité des modes de mobilité, les partenaires du Pacte soutiennent les initiatives locales.

✓ En Thiérache, à Guise, l'association WIMOOV a développé une plateforme mobilité accompagnant les publics rencontrant des problèmes de mobilité (connaissance de l'offre de transport, location de véhicules, aides (micro-crédits). Ce projet est soutenu par le Département de l'Aisne (67 000 €) et la Région Hauts-de-France (25 000 €).

✓ Le Département du Nord lance, chaque année, un appel à projets dédié aux mobilités innovantes. En 2022, 4 dossiers ont été soutenus pour plus de 109 000 € :

- 2 projets pour accompagner le retour à l'emploi,
- 1 projet pour faciliter l'accès au numérique,
- 1 projet pour aider aux micro-déplacements (vélo cargos)

b. Des leviers pour accélérer le développement économique du territoire

- **Parc d'activités de la Marlière à Feignies**

Dans le cadre du dispositif « Territoires d'Industrie », la communauté d'agglomération Maubeuge-Val de Sambre a souhaité porter un projet d'aménagement d'une zone d'activité économique sur le site de la Marlière à Feignies.

À terme, ce site clé en main de 35 ha doit permettre d'accueillir des entreprises industrielles, artisanales et tertiaires afin de créer un écosystème propice au développement du territoire.

Ce projet s'est effectué dans le respect de la biodiversité. Classé zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 1, il intègre un corridor écologique de 6 ha et préserve le cours d'eau voisin. Par ailleurs, des mesures ont été prises pour préserver les haies anciennes et protéger les zones de reproduction et de vie de plusieurs espèces protégées.

Ce projet a reçu l'aide de l'État pour un montant de 2,5 M€ pour un coût global de 5,2 M€.



Zone d'activité de la Marlière à Feignies

- Un guichet unique à destination des entreprises de la Thiérache

Un guichet unique à destination des entreprises a été mis en place dans le cadre d'une expérimentation pendant deux ans. L'objectif est de proposer aux entreprises



qui souhaitent s'implanter sur le territoire un interlocuteur unique (accueil physique et création d'un numéro vert). Ce guichet est porté par un partenariat entre les différents acteurs économiques : la maison des entreprises de Thiérache et de la Serre, la chambre de commerce et de l'industrie, la chambre des métiers et de l'artisanat, la boutique de gestion espace Picardie et la chambre d'agriculture. Ce projet est soutenu à hauteur de 80 000 € par l'État.

c. Faire de l'agriculture un moteur du développement durable du territoire

- Renouer le dialogue entre grand public et éleveurs : projet « V'HERBAGE »

Les deux établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) de la Thiérache et de Douai (sites de Sains du Nord et du Quesnoy) portent ensemble le projet V'Herbage, qui vise à renouer le dialogue entre grand public et éleveurs du territoire SAT, pour ensuite agir en faveur du maintien et de l'attractivité du métier d'éleveur.

Suite à un appel à projet national « chef de projet et de partenariat », l'État a mis à disposition une ingénieure en agriculture et en environnement à temps plein pour conduire et piloter le projet V'HERBAGE de septembre 2022 à août 2025.

La première phase du projet consiste à identifier, rassembler les points de vue d'une diversité d'acteurs du territoire par rapport au métier d'éleveur, sous forme d'enquêtes de terrain et de revue de littérature. Pour porter l'ensemble du volet de recherche et d'étude territoriale, récolter et analyser la matière dans une démarche robuste et objective, la cheffe de projet est tutorée par l'Institut GODIN, structure de R&D spécialisée en sciences humaines et sociales.

Cet appui méthodologique tout au long des 3 ans, de partage d'expériences et d'outils mobilise deux doctorants et une chargée de mission au sein de l'Institut. L'ensemble de cette expérience donnera lieu, par exemple, à la rédaction d'un article scientifique dans une revue spécialisée (ex. revue POUR), afin de valoriser et valider la démarche scientifique mise en œuvre en Sambre-Avesnois-Thiérache. Cet appui précieux a néanmoins un coût (10 000€/an) qui demandera une implication des partenaires du Pacte.

- **Accompagner les circuits courts**

Suite à la récente fermeture de l'abattoir de Valenciennes, il est apparu pertinent d'étudier l'opportunité et la faisabilité de la mise en place d'un abattoir local, dimensionné aux besoins des éleveurs, en lien avec l'abattage à la ferme.

Un soutien a été accordé par la Région Hauts-de-France (8 200 €) dans le cadre du dispositif « soutien aux projets de valorisation des produits agricoles et d'approvisionnement local ». L'État a également contribué à l'étude de ce projet primordial pour la filière locale.

- **Des cantines scolaires approvisionnées localement**

La qualité de l'alimentation des élèves est un objectif important des partenaires du Pacte SAT. C'est pourquoi, des collèges du Nord et des lycées se sont lancés dans une démarche d'approvisionnement local et/ou en produits issus de l'agriculture biologique.

Afin de valoriser l'engagement des équipes de restauration et de soutenir les filières agricoles, un label a été développé : « Ici je mange local ».

Sur l'année scolaire 2021/2022, sept lycées du territoire SAT ont ainsi bénéficié de soutiens de la Région Hauts-de-France pour développer spécifiquement une stratégie d'achat local et des actions de sensibilisation adaptées, pour un montant total de 44 606 € : lycée Pierre Forest à Maubeuge, lycée Camille Claudel à Fourmies, lycée Françoise Dolto à Guise, lycée agricole de Thiérache à Fontaine-les-Vervins, lycée Joliot Curie à Hirson, lycée polyvalent Duplex à Landrecies, lycée polyvalent Jesse de Forest à Avesnes-sur-Helpe.

Dans l'Avesnois, vingt collèges participent à cette démarche pour une dépense totale de 416 385 €. Trois collèges se distinguent particulièrement : en approvisionnement local Pierre de Ronsard à Haumont et Jean Zay à Feignies, en approvisionnement bio le collège Renaud-Barrault à Avesnelles.

- **La poursuite des projets alimentaires territoriaux (PAT) en Sambre-Avesnois et en Thiérache**

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé de ce territoire. Les PAT contribuent à la relocalisation de l'alimentation, aux objectifs du programme national de l'alimentation et à la résilience alimentaire des territoires.

Le PAT Sambre-Avesnois et le PAT Thiérache ont permis de mettre en œuvre et de valoriser plus de 70 actions et projets tout en favorisant des moments de rencontres et d'échanges entre les acteurs de leur territoire. Parmi les 18 projets financés et soutenus figurent :

- l'accompagnement de la restauration collective dans l'approvisionnement local et l'accessibilité de tous à une alimentation de qualité ;
- le projet de légumerie porté par les ateliers du Val de Sambre ;
- la sensibilisation dans les écoles et communication sur les métiers agricoles par le pôle d'équilibre territorial rural (PETR) du Pays de Thiérache ;
- la mise en place de livraisons de paniers de produits locaux et de qualité via un atelier d'insertion porté la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois.



Pour le PAT Sambre-Avesnois, l'État a apporté un financement à hauteur de 850 000 € sur un montant total de 5,7 M€, et pour le PAT de Thiérache, l'État a apporté un financement à hauteur de 306 000 € sur un montant total de 638 275 €.

En 2022, les deux PAT ont été soutenus par l'appel à manifestation d'Intérêt « accès de tous à une alimentation de qualité » porté par l'Etat. Ce soutien de 80 000 € par territoire va soutenir la mise en réseau des acteurs de l'aide alimentaire pour améliorer l'approvisionnement en produits locaux et de qualité de l'aide alimentaire, soutenir l'accès au droit des publics de l'aide alimentaire et renforcer la mixité des dispositifs.

2. Assurer la transition écologique et l'aménagement durable

a. Accompagner la transition des friches pour favoriser un urbanisme durable et le développement économique

- Le fonds friche mobilisé par l'État

La réhabilitation de 78 logements au sein du Familistère de Guise :

Le site le plus touristique de l'Aisne accueillera d'ici quelques années de nouveaux logements aux normes en matière d'accessibilité à destination des seniors mais aussi des jeunes actifs. L'objectif est de créer des habitations inclusives et intergénérationnelles. En 2022, pour cette opération d'envergure, le Département de l'Aisne a engagé la somme de 701 000 € et l'État 1,883 M€ via notamment le fonds friche dédié au territoire de la Sambre-Avesnois-Thiérache.

Cette opération de réhabilitation pourra bénéficier des financements de la Banque des Territoires qui a également cofinancé une étude portant sur la faisabilité d'un projet hôtelier sur le site du Familistère.



Le familistère de Guise

L'auberge Fleurie – Sars-Poteries :



L'ambition est de requalifier cette friche pour y développer une offre culturelle et touristique (restauration, accueil de groupes, office de tourisme, boutique, hébergement d'artistes en résidence...) en résonance avec le MusVerre, situé de l'autre côté de la voirie départementale.

Pour ce projet, la communauté de communes du Cœur de l'Avesnois a bénéficié d'une aide de l'État de 950 000 € pour la 1ère phase.

b. Soutenir les communes et les intercommunalités dans l'aménagement du territoire

- L'accompagnement des projets d'investissements des communes et intercommunalités

Le pacte permet un accompagnement renforcé des collectivités dans leurs projets d'investissement par l'Etat, la Région et les Départements. En 2022, par exemple, le Département du Nord a accompagné 124 projets d'investissements, portés par les communes et intercommunalités du territoire, pour un soutien total de 10,132 M€, en particulier en mobilisant une enveloppe spécifique de 15 M€ sur 3 ans (2022 à 2024) destinée aux territoires en renouveau (bassin minier et Sambre-Avesnois).

Parmi ces projets figure la requalification de l'ancien siège de la chambre de commerce et d'industrie d'Avesnes-sur-Helpe menée par la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois. Il s'agit de changer la destination de ce site en y ouvrant une médiathèque et un tiers-lieu. Le projet, d'un montant de 2,209 M€, a bénéficié d'une subvention de 315 000 € du Département du Nord, de 779 230 de l'État, de 583 908 € de la Région et de 89 630 € de la CAF.

Par ailleurs, le Département du Nord a bonifié les subventions attribuées aux projets répondant aux enjeux de sa politique de transition écologique Nord durable. Les projets de chaudières bois et de réseaux de chaleur des communes d'Englefontaine, Ohain, Jolimetz et Etroeungt ont bénéficié de cette bonification « Nord Durable » (3000 € + 30 000 €, pour chacun des projets).

- Requalification et redynamisation de centres-villes

Dans le cadre de son appui à la redynamisation des centres-villes et centres-bourgs, la Région Hauts-de-France a soutenu les projets d'aménagement des communes d'Avesnes-sur-Helpe (requalification de la place), Bavay (requalification d'une rue commerçante), Landrecies (aménagement d'espaces urbains), Jeumont (aménagement de cellules vacantes en commerces), Guise (réhabilitation d'un immeuble pour accueillir l'office de tourisme), Marly-Gomont (aménagement de la place) et Maubeuge (aménagement de la place des nations) pour un montant de 2 499 776 €.

- La construction de la salle culturelle et sportive de Sains-Richaumont

La ville de Sains-Richaumont a décidé la construction d'une salle culturelle et sportive. Cet équipement lui permettra de proposer une programmation variée et de qualité pour tous publics.

Pour ce projet, d'un coût total de près d'1,3 M€, la Banque des Territoires apporte un financement de 444 000 € sous la forme d'un Eduprêt (offre de prêt à taux fixe dédiée aux projets de construction, rénovation et transformation de bâtiments éducatifs) dans le cadre de son action au service de



territoires plus attractifs et plus durables. De plus, l'État apporte une subvention de 419 300 € et le Conseil départemental de l'Aisne une subvention de 304 900 €.

c. Assurer la transition énergétique



- La rénovation énergétique de quatre collèges dans l'Avesnois

Le Département du Nord souhaite maîtriser les consommations énergétiques des collèges Joliot Curie et Léo Lagrange à Fourmies, Jean Rostand à Sains-du-Nord et du Solrézis à Solre-Le-Château. L'objectif visé est de réduire les consommations de 40 % à 60 % et les émissions de gaz à effet de serre de 64 %. Le contrat prévoit des travaux importants (isolation par l'intérieur ou l'extérieur, changement des menuiseries, remplacement de chaudières, remplacement de l'éclairage...) et une maintenance. Le coût du marché est de 22,3 M€, dont 4 M€ de subventions de l'État. Les travaux ont débuté à l'été 2022 et s'étaleront jusqu'à l'été 2024.

- Le développement de la filière bois énergie

L'État et la Région Hauts-de-France soutiennent le Parc Naturel Régional (PNR) de l'Avesnois et l'atelier agriculture Avesnois-Thiérache pour favoriser le développement de la filière bois-énergie sur le territoire. En faisant la promotion de cette énergie locale, renouvelable et créatrice d'emploi non délocalisable, il s'agit de participer à la transition énergétique du territoire et à la préservation de son patrimoine naturel et paysager.

Ainsi, dans le cadre des différents dispositifs mobilisés en faveur du territoire, les projets suivants ont été soutenus :

- l'installation d'une chaudière bois énergie pour la salle polyvalente Notre-Dame à Fourmies (FRATRI État-Région) ;
- l'installation de chaufferies au bois déchiqueté dans des installations privées à Houdain-lez-Bavay ;
- la réhabilitation énergétique de l'école de musique intercommunale à Rozoy-sur-Serre ;
- l'installation de trois chaufferies bois à Etroeungt, le Favril et Englefontaine.

Les soutiens accordés représentent 690 000 € pour l'État et 110 297 € pour la Région Hauts-de-France.

- L'efficacité énergétique de l'éclairage public

La Banque des Territoires a accordé à la ville de Fourmies et à la communauté de communes du pays de Mormal des avances remboursables pour leur permettre de moderniser leur éclairage public : il s'agit de moyens mobilisés à hauteur de près de 5 M€.

Les objectifs poursuivis sont la réalisation d'économies d'énergie et de coûts de maintenance, l'amélioration de la couverture en éclairage public et le respect d'objectifs énergétiques et sécuritaires.

d. Protéger l'environnement

- Construction de la déchetterie du Nouvion-en-Thiérache



La déchetterie actuelle de la commune du Nouvion-en-Thiérache ne correspond plus aux normes actuelles. Dans une volonté de préserver l'environnement, la question de traitement des déchets est à prendre en compte. Celle-ci sera donc reconstruite sur une surface de 8 600 m² dans la zone d'activité économique intercommunale. Dans ce cadre, l'État accompagne la communauté de communes de la Thiérache du Centre à hauteur de 501 158 €.

- La digue de Milourd à Anor

La commune d'Anor a dû faire face en juillet 2021 à de fortes précipitations qui ont lourdement endommagé la digue dite de « Milourd » empêchant toute utilisation.



Les travaux ont commencé en novembre 2022 et visent à réaliser un ouvrage permettant de réduire le risque d'inondation au-delà de la commune, en étant solidaire des communes situées en aval à l'instar de la ville d'Hirson.

Ce projet, d'un montant global de 660 000 €, a été soutenu par l'État (231 000 €), la Région Hauts-de-France (132 000 €) et le Département du Nord (165 000 €).

- Plan arbres sur la SAT

Pour favoriser l'adaptation au changement climatique mais aussi préserver le bocage caractéristique de la Sambre-Avesnois Thiérache, la Région a soutenu plusieurs projets de plantations sur le territoire dans le cadre notamment de son Plan Arbre, pour un montant total de 21 155 € (à Archon, Bachant, Bucilly, Coingt, Origny en Thiérache, Richaumont, Romery, Rozoy-sur-Serre). Elle a également soutenu la commune de Rozoy-sur-Serre pour l'aménagement d'un chemin rural à hauteur de 7 349 €.

Le Département du Nord a accompagné les communes de Ohain et Hargnies en plantation d'arbres (13 372 €) et les Communautés de communes du Pays de Mormal et du Coeur de l'Avesnois en entretien de haies bocagères (111 397€).

3. Agir pour l'inclusion de tous

a. Améliorer l'insertion des habitants et innover en matière d'inclusion sociale

- La lutte contre l'illettrisme

L'Etat porte une expérimentation « défi illettrisme » qui consiste à améliorer le repérage des personnes en situation d'illettrisme et à porter à leur connaissance les différentes solutions mises en place par les organismes de formation et les associations.

Trois associations agissent dans la mise en œuvre de cette expérimentation à l'échelle du territoire Sambre-Avesnois Thiérache : Signe de Sens, Tac Tic Animation et Mots et Merveilles. Elles ont été soutenues à hauteur de 80 000€ par l'Etat.

L'association Mots et Merveilles a également été soutenue par la Région Hauts-de-France en 2022 à hauteur de 30 000 € pour la constitution, l'animation et la montée en compétences d'un réseau de bénévoles. L'action de Mots et Merveilles bénéficie à plus de 800 apprenants dans les communes d'Aulnoye-Aymeries, Maubeuge, Louvroil, Fourmies, Feignies et Jeumont.

Le Département du Nord soutient également Mots et Merveilles à hauteur de 76 000 €, en lien avec l'action de la Médiathèque départementale et le réseau des bibliothèques et médiathèques qu'elle anime.

b. Agir en faveur de l'emploi

- L'accompagnement vers l'emploi des publics en difficulté d'insertion professionnelle

Le Département du Nord a fait du retour à l'emploi des allocataires du revenu de solidarité active (RSA) l'une de ses priorités. A cet effet, en plus de la Maison Nord Emploi de l'Avesnois qui accompagne directement les personnes, des moyens importants sont déployés afin d'aider les acteurs de l'insertion dans la réalisation de leurs actions : 2,23 M€ sur la période 2022/2025.

Cet accompagnement vers l'emploi, combinant approche sociale et professionnelle, s'appuie également sur les chantiers d'insertion dont l'objectif est de permettre une première mise en activité en vue d'une sortie vers l'emploi « classique ». Dans l'Avesnois, une chargée de mission a été recrutée pour apporter son soutien aux acteurs de l'insertion par l'activité économique (IAE).

Le temps fort de cette politique est la semaine « Réussir Sans Attendre ». Organisée chaque année, en novembre, par le Département du Nord, Pôle emploi et la Région Hauts-de-France, cette semaine permet la mise en relation directe des allocataires du RSA avec les employeurs du bassin d'emploi.

En 2022, cette semaine a mobilisé 1 610 allocataires du RSA : 651 ont participé à une action emploi aboutissant à 155 promesses d'embauche, 176 ont participé à une action formation aboutissant à 32 entrées en formation, 203 ont participé à une action coup de pouce (ateliers divers, découvertes des métiers). Cette action sera amplifiée en 2023 à raison d'une semaine et de 5 jours supplémentaires dans l'année.



En ce qui concerne la Sambre-Avesnois, l'État accompagne les structures par l'insertion économique à hauteur de 11,5 M€ dont 2,1 M€ d'abondement lié au Pacte SAT. Ce sont ainsi 558 ETP qui sont financés en 2022. Dans ce cadre, l'association APEI de Maubeuge a pu bénéficier d'une subvention de 79 040 € sur un montant total de 144 260 € pour l'opération « maraîchage solidaire légumes et fruits ». L'objet du projet est de diversifier l'activité de l'atelier chantier d'insertion. Ce projet prévoit au total la création de 9 emplois en insertion.

Concernant l'IAE en Thiérache, pour l'année 2022, les structures présentes sur le territoire ont bénéficié d'un montant de 2 925 847 € pour des aides au poste correspondant à 164 postes. Un appui financier de la part de l'État de 57 754 € à travers le dispositif du fond départemental de l'insertion (FDI) a été attribué pour du développement économique.

L'implantation d'API chantiers du groupe Vitamine T à Vervins a été accompagnée par les services de l'État en 2021. Cette structure d'insertion a obtenu le marché d'entretiens des espaces verts des sous-préfectures du département en 2022.

D'autres démarches ont été lancées en 2021 et 2022, qui seront finalisées en 2023, avec des financements partagés (FDI, FNADT, fonds Leader, fondation de France...) :

- Création d'une boutique apprenante sur Guise qui permettra de mettre à disposition des ressources pour développer des initiatives locales combinant les dimensions environnementales, sociales et de formation ;
- L'implantation d'un atelier d'abattage et de transformation de la volaille.

La Région Hauts-de-France finance également l'école de la deuxième chance du Grand Hainaut à hauteur de 440 000 € en 2022 (pour ses sites de Maubeuge, Fourmies et Valenciennes) et a accordé un soutien spécifique de 80 000 € à l'antenne de Vervins.

Le Département de l'Aisne accompagne, par la mise en œuvre de sa « politique insertion départementale », le retour vers l'emploi des personnes éloignées du monde du travail et des opportunités locales. Sur le territoire de la Thiérache, le Département s'est engagé dans le financement de dix structures porteuses de treize ateliers et chantiers d'insertion à hauteur de 364 415 € pour l'année 2022.

RÉHABILITATION

En Thiérache, l'IAE a également été mise en œuvre pour la réhabilitation de l'ancien tribunal de Vervins :



Intérieur de l'ancien palais de justice de Vervins

Il a permis de rénover la partie extérieure du bâtiment avec la mobilisation de treize personnes en situation d'insertion professionnelle. On y trouve également en son sein des bureaux dédiés à l'unité territoriale d'action sociale de Thiérache, une annexe du tribunal de grande instance de Laon et un logement de gardien.

Le Conseil départemental de l'Aisne s'est ainsi engagé en 2022 à hauteur de 484 400 €, l'État à hauteur de 1 000 000 €, et la Région à hauteur de 123 780 € via sa politique de réhabilitation du patrimoine.

- Création d'une école de production

Initiée dans le cadre du dispositif « Territoires d'industrie », le principe des écoles de production est de former des jeunes de 15 à 18 ans en situation de rupture avec le système d'éducation classique et de les préparer à entrer sur le marché de l'emploi (contrat d'apprentissage ou insertion dans la vie professionnelle).

L'école de production de Thiérache et de la Serre (EPTS) a ouvert à la rentrée 2022 avec une première promotion de 9 jeunes issus du territoire. À terme, elle accueillera 40 élèves par année. L'objectif est de mettre les jeunes en situation de « Faire pour Apprendre » et plus spécifiquement sur le site de Vervins de les préparer à devenir des soudeurs-chaudronniers prêts à s'intégrer dans le monde du travail.

La Région Hauts-de-France a accordé une aide à l'amorçage de 50 000 € pour la première année de fonctionnement et l'État apporte une aide financière afin de réhabiliter et d'aménager les futurs locaux qui accueilleront le centre de formation de l'école et des futures entreprises et 84 000 € ont déjà été engagés pour la première phase de l'opération.



La Banque des Territoires contribue également à cette opération en apportant un financement sous forme de prêt de 240 000 €.

- Bus itinérant pédagogique : Ceci n'est pas un bus, c'est un propulseur de talents !

Le Pacte a permis la mise en place d'un bus itinérant destiné à aller vers les jeunes qui connaissent des problèmes de mobilité sur le territoire de la Thiérache. Ce bus leur permettra à la fois d'aller à la rencontre des entreprises et des professionnels mais celui-ci sera également un moyen d'accompagner et de faire du coaching auprès de ces jeunes en difficulté.



Le projet est soutenu par l'État à hauteur de 60 000 €.

4. Améliorer l'attractivité du territoire

a. Organiser un projet territorial de santé

UN PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ

L'ambition portée par le Pacte est de renforcer les liens et le travail en coordination entre les différents acteurs de santé locaux, au service de deux objectifs prioritaires :

- moderniser l'offre de soins et la coordination territoriale au service des parcours de santé ;
- lutter résolument contre les inégalités d'accès aux soins et renforcer la promotion des comportements favorables à la santé.

• Un projet médico-soignant ambitieux en Thiérache : HiNoVe

En matière d'organisation hospitalière, les trois hôpitaux labellisés « hôpitaux de proximité » (centres hospitaliers d'Hirson, Le Nouvion-en-Thiérache et Vervins, réunis dans la gouvernance « HiNoVe ») ont formalisé leur projet médico-soignant partagé, en précisant l'offre de soins et les coopérations entre eux pour asseoir l'ancrage sur le territoire.

Trois orientations stratégiques ont été arrêtées avec les équipes :

- structurer des filières de prise en charge et identifier des centres d'expertises sur chaque établissement ;
- maintenir une offre de proximité sur les trois sous-territoires ;
- développer davantage de liens avec les partenaires sanitaires, médico-sociaux et la médecine de ville et les structures d'exercice coordonné, telles que les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) et les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).

• Le déploiement de la plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants de personnes en situation de handicap sur la Sambre Avesnois

Depuis janvier, l'APF France Handicap porte la plateforme, grâce au financement de l'Agence Régionale de Santé (15 000 €/an), pour promouvoir les parcours de vie sans rupture et l'inclusion des personnes en situation de handicap en favorisant notamment le soutien et l'accompagnement de leurs aidants.

Avec l'ensemble des établissements sociaux et médico-sociaux de la zone, il s'agit d'être attentif à la situation des aidants et de leur proposer un accompagnement qui tienne compte à la fois de leur investissement, de leur état (psychologique, physique), de leurs besoins et de leur expertise auprès de leur proche.

Le Conseil départemental finance les plateformes de répit à destination des aidants de personnes âgées (à hauteur de 40 000€ par an + 20 000€ via la conférence des financeurs pour le financement de séances de bien-être). La plateforme du CH du Quesnoy est destinée aux aidants de personnes atteintes de maladies d'Alzheimer ou troubles apparentés.

- **Le déploiement d'équipements pour renforcer l'accès aux soins sur le territoire**

Une maison de santé pluri-professionnelle (MSP) regroupe des professionnels de la santé exerçant plusieurs disciplines différentes dans les territoires ruraux caractérisés par une faible densité de ces professionnels. Plusieurs MSP ont été soutenues dans le cadre du Pacte I.

En 2022, la MSP de Jeumont a ouvert ses portes le 1er octobre 2022 avec 19 praticiens : médecins généralistes, infirmières, kinésithérapeutes, dentistes, pédicure-podologue. Des vacances en diététique et gériatrie et des consultations du planning familial et service prévention santé du Département y seront aussi organisées. Le projet, porté par la commune de Jeumont, d'un montant total de 1 300 237 €, a bénéficié du soutien de tous les partenaires du Pacte : État (356 184 €), Région Hauts-de-France (288 438 €) et Département du Nord (300 000 €).

D'autre part, la Région Hauts-de-France apporte son concours pour faciliter l'accès aux soins et répondre aux besoins croissants de demande en santé, et plus particulièrement dans les zones sous dotées, à travers le soutien à l'installation des professionnels de santé en maisons de santé pluri-professionnelles et centres de santé, et aux équipements nécessaires à la mise en œuvre des projets de MSP. À cette fin, la Région Hauts-de-France a engagé 641 064 € pour l'acquisition d'un rétinographe pour la MSP d'Aulnoye-Aymeries.

- l'acquisition d'un fauteuil podologique pour la MSP de Maubeuge,
- la rénovation de logements situés au premier étage du pôle santé de la MSP de Hautmont, respectivement destinés à accueillir un médecin et quatre internes en colocation.

- **La stratégie « 1 000 premiers jours »**

Le Département du Nord a souhaité impulser une dynamique de territoire forte autour de « 1 000 premiers jours », politique nationale de la petite enfance ambitieuse qui vise à concentrer des moyens importants sur la période de la vie allant de la grossesse de la mère aux 2 ans de l'enfant. Un comité territorial des 1 000 premiers jours a été mis en place et des actions se concrétisent : désignation d'un référent « 1 000 jours », organisation d'une journée professionnelle et animation de groupes de parents.

- Une prime incitative aux stagiaires en médecine générale

Pour attirer les futurs médecins généralistes, le Département de l'Aisne, dans le cadre de son dispositif le « Plan Santé », propose une prime à destination des internes stagiaires de 3ème cycle en médecine générale. Cette aide vise également à participer aux frais divers des étudiants stagiaires. Ainsi, au titre de l'année 2022 (période janvier-octobre 2022), le Conseil départemental s'est engagé auprès de 11 stagiaires à hauteur de 10 800 €.

Le Département du Nord a mis en place une prime d'attractivité pour aider les médecins qui accueillent des internes.

- La reconstruction de l'EHPAD de Landrecies

Un projet de reconstruction de l'EHPAD de Landrecies a été engagé pour pallier sa vétusté. La capacité globale restera la même (45 lits) mais l'adossement au centre hospitalier du Quesnoy permettra de bénéficier des prestations de ce dernier, réalisant ainsi des économies. De plus, le nouvel EHPAD sera implanté en plein cœur du centre-bourg. Un concept de maisonnées de 7 à 8 résidents a été adopté pour créer un sentiment de « chez soi ». L'EHPAD sera positionné comme un centre de ressources en donnant accès aux seniors de la commune à des activités partagées d'animation, de restauration, de services. Les lieux collectifs (salle d'activités, restaurant, boutique, café communautaire...) seront ouverts aux personnes extérieures pour faciliter la vie sociale et la convivialité.

Le coût de ce projet est de 9,307M€, subventionné à hauteur de 1 M€ par le Département du Nord.

- La lutte contre les violences intra-familiales

Le Département du Nord a noué un partenariat avec la police nationale et la gendarmerie afin que des intervenants sociaux accompagnent les professionnels dans le recueil de la parole des victimes ou des témoins. Trois intervenants sont ainsi déployés : deux à Avesnes-sur-Helpe (police et gendarmerie), un à Fourmies (police). Le Département du Nord et l'Etat contribuent au financement de ces professionnels respectivement pour 65 365 € et 68 486 €. Leur mission consiste à écouter les victimes et à les orienter vers les dispositifs d'accompagnement les plus adaptés.

b. La mise en place d'un projet éducatif global

- Les territoires éducatifs ruraux

Sur la Thiérache, deux collèges, celui de Saint-Michel et de Rozoy-sur-Serre sont inscrits comme territoires éducatifs ruraux. Ce contrat en lien avec le Ministère de

L'Éducation nationale permet de mettre en place un accompagnement aux élèves dans des parcours d'excellence mais également d'accompagner les familles dans leurs rôles de parentalité en complément du cycle scolaire normal. En tout 49 400 € ont été investis par l'État pour financer l'animation des élèves, la formation des équipes pédagogiques et des travaux d'aménagement.

- **Internat d'excellence**

Afin de répondre aux ambitions du label internat d'excellence, l'État s'est engagé à hauteur de 654 000 € au titre de l'année 2022, quand le Conseil départemental de l'Aisne mobilisait pour sa part 120 000 €, concernant la réhabilitation et la modernisation de l'internat du collège départemental Condorcet de Vervins. Ainsi cette structure peut désormais accueillir davantage d'élèves ne disposant pas d'un environnement de travail favorable et souhaitant réussir leur scolarité.

En 2022, l'établissement a enregistré un taux de réussite des élèves inscrits au diplôme national du brevet de 93,5 %.

- **Une médiation renforcée au sein des collèges de Sambre-Avesnois**

Les acteurs de liaisons sociales en environnement scolaire (ALSES) sont des éducateurs spécialisés. Ils contribuent à prévenir le mal-être des jeunes : isolement, absentéisme, décrochage scolaire, phénomènes de radicalisation... ils interviennent en faisant le lien entre les trois espaces de vie du jeune (la famille, le quartier, le collège) en recherchant un équilibre de présence entre l'intérieur et l'extérieur de l'établissement scolaire. Le Département du Nord a déployé 11 ALSES sur l'arrondissement d'Avesnes, ce qui représente un coût annuel de 572 000 €.

Durant l'année 2021, 116 jeunes ont été accompagnés sur le secteur de Maubeuge, 245 jeunes sur le secteur de Fourmies et 346 jeunes sur les secteurs d'Hautmont, Louvroil, Feignies, Jeumont et Aulnoye-Aymeries.

c. Renforcer les moyens en faveur de l'Enseignement supérieur, la formation et l'orientation professionnelle

- **Le Campus connecté à Hirson**

Le Campus connecté d'Hirson constitue une nouvelle étape de modernisation du territoire en permettant à ses habitants d'accéder plus facilement à la formation supérieure post-bac. Porté par la municipalité d'Hirson, en partenariat avec l'UTC de Compiègne et le rectorat, le projet a ouvert ses portes en septembre 2021. Il accueille actuellement 18 étudiants.

Ce dispositif permet de suivre, près de chez soi, des formations à distance dans l'enseignement supérieur garantissant la même reconnaissance et la même qualité de diplômes que sur un campus universitaire. L'accès à cet espace est totalement gratuit pour les bénéficiaires.

Le dispositif a pour objectifs d'accroître le taux de poursuite d'étude des bacheliers, de permettre le retour aux études d'adultes sortis du système de formation et de créer un lieu de vie dédié à l'enseignement supérieur sur le territoire.

- Interventions des ambassadeurs Proch'orientation sur le territoire

L'objectif de Proch'Orientation, plateforme d'information sur les métiers et formations pilotée par la Région Hauts-de-France, est de mettre en relation les jeunes et les professionnels et d'accompagner des jeunes apprenants vers l'emploi. Sur le territoire, la mobilisation des « ambassadeurs » de Proch'orientation a permis d'apporter une information adaptée aux jeunes dans le cadre d'évènements, d'interventions en classe ou encore de visites d'entreprises.

d. Soutenir le développement du sport

- Les équipements sportifs de proximité

Afin d'accompagner et de favoriser le développement de la pratique sportive et l'accès au sport pour tous, l'État et la Région Hauts-de-France accompagnent les besoins des territoires ruraux et/ou carencés dans la création et la rénovation des équipements sportifs de proximité. En 2022, 17 équipements ont ainsi été soutenus pour un montant global de 1,051 M€ pour l'État en Thiérache et de 625 693 € pour la Région Hauts-de-France :

- Création ou aménagement d'un terrain multisports ou « city stade » à Bergues-sur-Sambre, Gommegnies, Lerzy, Puisieux-et-Clanlieu, Hannapes, Rocquigny, Sepmeries, Vaux-Andigny, Wassigny.
- Création d'équipements sportifs à Fesmy-le-Sart, La Flamengrie et Macquigny ;
- Création d'un plateau sportif multigénérationnel à Solre-le-Château ;
- Construction d'un skate-park à le Nouvion-en-Thiérache ;
- Travaux d'aménagement d'un terrain synthétique de football au stade Jean Serra à Maubeuge ;
- Réhabilitation du stade Léo Lagrange à Fourmies (phase 3) : piste d'athlétisme ;
- Rénovation des courts extérieurs de tennis à Hirson.

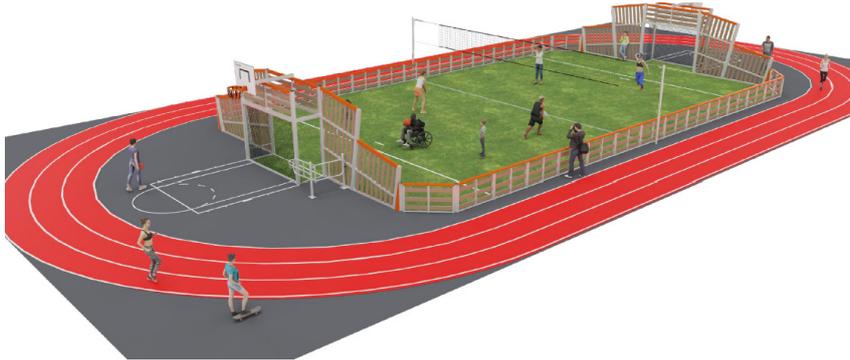
En Thiérache

Certains équipements ont également bénéficié d'un appui financier du Département de l'Aisne pour leurs mises aux normes. Il s'agit par exemple du cas du projet de réhabilitation du stade Léo Lagrange à Hirson qui a bénéficié d'une subvention au titre du dispositif Aisne Partenariat Investissement (API) à hauteur de 112 547 € pour l'année 2022, correspondant à une 2ème phase de financement, co-financé par l'État au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 168 588 €.

A travers ce dispositif, l'Etat finance également des équipements tels que la construction d'un club house de football à Vaux-Andigny pour un montant de 207 387 € ainsi que la modernisation du stade municipal de Rozoy-sur-Serre pour un montant de 159 301 €.

En Sambre-Avesnois

La Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois (CCCA) a souhaité offrir aux habitants de son territoire un accès à des infrastructures sportives de proximité de qualité afin que chacun puisse facilement se livrer à des activités physiques. En 2022, elle a répondu à l'appel à projets de l'agence nationale du Sport « 5000 terrains de sport d'ici les JO 2024 » pour équiper en plateaux sportifs les communes qui n'en étaient pas équipées. Elle a ainsi déployé un programme de construction de plateaux multi-sports, accessibles à tous et en toute sécurité. Ils permettent la pratique de nombreuses disciplines : football, tennis, volley-ball, basket, handball. Ils accueillent également les écoles, les associations, les centres aérés...



Elle a ainsi pu bénéficier d'une subvention de 800 000 € de l'État et de 545 602 € du Département du Nord, couvrant 80 % de l'ensemble des dépenses.

e. Assurer l'équité de la couverture du territoire en services publics

25

- Création d'un tiers lieu et d'un Fab'Lab à Hirson

Dans le cadre de sa feuille de route du numérique élaboré en collaboration avec la Région Hauts-de-France, la communauté de communes des Trois Rivières souhaite réhabiliter des locaux afin d'y installer son tiers lieu et un Fab'Lab (soit un laboratoire de fabrication, lieu ouvert au sein duquel des personnes ayant un projet peuvent le développer à travers des espaces de collaboration ou encore la mise à disposition d'outils type imprimante 3D). Cette création a pour objectif d'assurer l'équité de la couverture du territoire en services publics. L'État a déjà engagé 145 547,40 € dans la première phase du projet.

- Le camion bleu France Services de l'Avesnois

Afin que tous les Nordistes puissent être accompagnés dans leurs démarches administratives (santé, emploi, retraite, impôts...), les France services ont été ouverts et développés sur l'ensemble des territoires du Nord. Ces lieux peuvent être fixes ou itinérants. L'État apporte une subvention forfaitaire de 30 000 € par structure.

Le camion bleu France Services de l'Avesnois est une première en France. Il dessert 20 communes à raison d'une journée par mois dans chaque commune. Son aménagement a coûté 54 000 €, financés à hauteur de 30 000 € par la Banque des Territoires. Le camion bleu France Services de l'Avesnois a traité environ 4 800 demandes en 2022 (droits sociaux, démarches relatives à la retraite, documents d'identité...).



La Banque des Territoires a également apporté une subvention pour le financement du bus France Services de la Thiérache, porté par la communauté de communes Thiérache Sambre Oise.

f. Améliorer l'accès à la culture et valoriser le patrimoine

- La restauration du patrimoine

Dans l'objectif d'affirmer l'identité touristique de l'Avesnois et de la Thiérache, des travaux de restauration des églises fortifiées ou de leurs clochers ont été menés. D'autres édifices patrimoniaux vont faire l'objet de travaux importants de rénovation dont certains ont déjà été soutenus dans le cadre du Pacte I. Ces édifices représentent un enjeu fort pour assurer la préservation de l'héritage patrimonial du territoire. A ce titre, le ministère de la Culture a déjà investi 788 998 € en 2022, sur l'ensemble de la SAT et la Direction régionale des affaires culturelles a investi 1 877 493,2 €.



Eglise fortifiée Saint-Nicolas à Englancourt

Le Conseil départemental de l'Aisne quant à lui s'est engagé à hauteur de 456 052 € au titre de son dispositif Aisne Partenariat Investissement (API) dans la restauration d'édifices patrimoniaux de la Thiérache, avec par exemple le soutien aux côtés de l'État de : la restauration de la Tour Florentine de Buire.

La Région Hauts-de-France est également intervenue à hauteur de 786 459 € pour soutenir ces investissements, qui concernent notamment des églises sur 11 communes du territoire.

- Le Forum antique de Bavay

La cité de Bavay était, il y a 2 000 ans, un des carrefours stratégiques du monde romain. Le forum, l'un des mieux conservés d'Europe, en constituait le centre administratif, politique et religieux. Ses vestiges occupent aujourd'hui une vaste étendue verte en plein centre-ville. Des travaux lourds ont été engagés pour protéger le forum des intempéries tout en le mettant mieux en valeur. La physionomie de l'ensemble couvert est ainsi totalement changée et permet dorénavant d'envisager

une grande variété de manifestations. Le nouveau parcours couvert, ouvert début 2022, représente un investissement total de 9,6 M€, financé par le Département du Nord (4,3 M€), la Région Hauts-de-France (3,6 M€) et l'État (1,7 M€). 23 000 personnes se sont déjà déplacées pour le visiter.



g. Mettre en place une stratégie culturelle et touristique coordonnée

- Renforcer le maillage vélo en Sambre-Avesnois-Thiérache

Le développement d'un maillage vélo sur les territoires de la Sambre-Avesnois-Thiérache constitue un enjeu pour la promotion et l'attractivité territoriale ainsi que pour la mobilité douce. Ce développement repose sur trois axes :

1. La mise en œuvre des véloroutes conformément au schéma régional des véloroutes et voies vertes (SR3V) et au schéma cyclable départemental :
 - le Département du Nord et l'Etat ont accompagné financièrement la véloroute nationale (V31) entre Maubeuge et Hautmont, avec un montant de 180 000 € au titre de l'État;
 - l'EuroVelo 3 également appelée « la Scandibérique » constitue un véritable accélérateur pour le développement touristique en Avesnois-Thiérache et s'inscrit dans une volonté d'ouverture vers l'Europe. Les Départements du Nord et de l'Aisne, à travers le programme InterregV Eurocyclo et les financements FEDER et régionaux interviennent sur la réfection de l'infrastructure, son jalonnement ainsi que sa mise en tourisme et sa découverte (panneaux d'interprétation, actions de promotion et communication type site internet ou topo guides...). Le Département de l'Aisne s'est en particulier engagé dans la mise en place de 87 panneaux d'interprétation représentant une dépense de 188 000 €, cofinancée par la Région Hauts-de-France et le FEADER.
2. La mise en œuvre d'aménagements cyclables : afin d'améliorer et sécuriser la mobilité à vélo, les Départements aménagent des pistes cyclables avec l'aide de l'Etat le plus souvent. C'est le cas pour la RD405 entre Feignies et Neuf-Mesnil, avec un montant de 122 000 € de la part de l'État.
3. La mise œuvre du réseau points nœuds Avesnois et l'accueil des usagers : le Département du Nord a réalisé le « réseau points nœuds Avesnois », qui permet aux cyclistes de réaliser des itinéraires cyclables personnalisés grâce à des panneaux numérotés. Ce maillage s'étend sur 1 200 kilomètres. Il a été co-financé par le FEDER dans le cadre du programme Interreg V « Eurocyclo ».



Afin d'accueillir et renseigner les cyclistes, les intercommunalités de l'Avesnois (Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre, Communautés de communes Sud de l'Avesnois, du Cœur de l'Avesnois et du Pays de Mormal) ont élaboré un schéma d'accueil et de services vélo, financé par la Région Hauts-de-France à hauteur de 49 905 €. Ce schéma a donné lieu à la réalisation d'actions d'équipements et de promotion touristique (totems, équipements d'accueil sécurisant les vélos, marque « accueil vélo »), projets que le Département du Nord a aidé à hauteur de 365 000 €.



Panneau d'entrée Quierzy/Marest-Dampcourt / Robert Louis Stevenson à Manicamp

- La réouverture de la Sambre – Association Réussir Notre Sambre

La réouverture du canal de la Sambre à l'Oise, effective depuis juillet 2021, était l'un des objectifs prioritaires du Pacte 1 afin de développer le tourisme fluvial, notamment des plaisanciers venant de Belgique de naviguer vers l'Île-de-France, en reliant le bassin de la Seine aux canaux d'Europe du Nord.

Afin de développer le potentiel touristique de cet axe, l'État accompagne, depuis deux ans, l'association « Réussir notre Sambre » pour mettre en œuvre une stratégie culturelle et touristique coordonnée (réalisation d'outils de communication, organisation de la 5e édition des escales sur la Sambre, spectacle itinérant). Cette réouverture s'est également accompagnée de la réhabilitation de la halte nautique d'Etreux.

Les communes et EPCI participent à cette stratégie de mise en valeur de la Sambre en menant des projets que le Département du Nord accompagne au travers de sa politique de soutien aux « Projets territoriaux Structurants » à hauteur de 803 025 € : Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre (réhabilitation des équipements publics fluviaux), Communauté de communes du Pays de Mormal (réhabilitation de la halte nautique à Landrecies), commune de Marpent (plage verte).



- La mise en œuvre du contrat de rayonnement touristique

La Région a souhaité mettre l'accent sur le tourisme comme facteur de développement économique et vecteur d'attractivité, à travers une logique de destinations touristiques (ou de territoires d'expériences) en transcendant les limites administratives des collectivités et en prenant en considération les attentes des clientèles. Dans ce cadre, l'Avesnois et la Thiérache ont été lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt régional et ont signé un contrat de rayonnement avec la Région. Ce contrat se décline en 5 axes stratégiques pour la période 2020-2022.

En 2022, 5 actions locales ont ainsi bénéficié d'un appui de la Région dans le cadre du contrat pour un total de 120 030 € :

- Mise en tourisme de la voie d'eau et projet de plage verte à Marpent (projet porté par la commune) ;
- Création d'une nouvelle offre d'hébergement touristique à Aubenton ;
- Réhabilitation d'une ancienne maison de gîte, en gîte équestre à Villers Pol ;
- Mise en place d'un parcours patrimoine et culturel et d'un espace scénographique au moulin de Maroilles (projet porté par la Communauté de communes du Pays de Mormal) ;
- Création d'un hébergement touristique insolite à destination des cyclotouristes (projet porté par la commune de Le Quesnoy).

- Le plan Destination Avesnois

La création d'un office de tourisme «Destination Avesnois» à l'échelle de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe (regroupant les 4 structures intercommunales) en 2023 s'accompagne d'une volonté forte de lui conférer une fonction de promotion touristique performante. Il s'agit également d'asseoir une stratégie touristique et marketing adaptée pour développer l'attractivité territoriale de l'Avesnois.

Ainsi, dès 2022, l'État a soutenu les opérations de communication touristique (magazines, brochures, outils marketing et multimédias...) en préfiguration de cette nouvelle structure.

L'office de tourisme a été officiellement créé le 18 octobre 2022 et sera opérationnel en janvier 2023.

Contact :

- **Service régional de la communication interministérielle**
Préfecture de la région Hauts-de-France - Préfecture du Nord
12, rue Jean sans Peur à Lille - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX
Tél. : 03 20 30 52 50 - Fax. : 03 20 30 56 82
Mél. : pref-communication@nord.gouv.fr

 www.nord.gouv.fr
www.prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france
 [prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)  [prefet59](https://twitter.com/prefet59)

- **Région Hauts-de-France**
151, avenue du président Hoover à Lille - 59555 LILLE CEDEX
Tel. : 03 74 27 48 38 - 03 74 27 48 04
Mél : peggy.collette@hautsdefrance.fr

 [regionhautsdefrance](https://www.facebook.com/regionhautsdefrance)

- **Préfecture de l'Aisne**
2, rue Paul Doumer - BP 20104 - 02000 LAON
Tel. : 03 23 24 89 52
Mél : pref-communication@aisne.gouv.fr

 [prefetdelaisne](https://www.facebook.com/prefetdelaisne)  [prefet02](https://twitter.com/prefet02)

- **Conseil départemental du Nord**
51, rue Gustave-Delroy à Lille - 59047 LILLE CEDEX
Tel. : 03 59 73 83 44
Mél : audrey.vernon@lenord.fr

- **Conseil départemental de l'Aisne**
Rue Paul Doumer à Laon - 02013 LAON CEDEX
Tel : 03 23 24 89 52
Mél : ldurtertre@aisne.fr